



Union Fédérale DIR Sud Ouest

155 avenue des Arènes Romaines - 31300 Toulouse
Tel : 05 61 58 60 61 - 05 61 58 60 60 - 05 34 60 91 39
Port : 06 82 56 44 44 E mail Syndicat-cgt.dirso@i-carre.net

CONTRIBUTION CGT AU DEBAT PUBLIC DU 28 JANVIER 2010 A VERFEIL

NE PAS PAYER POUR ALLER TRAVAILLER !

LA CGT DIR SUD-OUEST DIT NON AU PROJET DE CONCESSION DE LA LIAISON CASTRES/MAZAMET/TOULOUSE

La mise en concession n'est pas la bonne solution en terme d'aménagement du territoire de la grande agglomération toulousaine.

D'un point de vu environnemental et de développement durable, au moment où l'on parle d'économie d'énergie (réchauffement de la planète) la concession pose problème.

En effet, même si une concession est limitée dans le temps, on n'a jamais vu une concession autoroutière revenir dans le domaine public, mis à part la pénétrante sud ouest de toulouse après une lutte de 4 ans de plusieurs milliers d'usagers. Cette lutte a permis la suppression du péage urbain de Roques -sur-Garonne, premier péage démonté en France.

La route, qui plus est, gérée selon les critères du profit c'est toujours plus de trafic. Pire, que ça, la gestion à flux tendu, notamment des grandes enseignes de distributions génère des milliers de poids lourds sur nos routes (80% du transports de marchandises) et se sont les salariés et automobilistes particuliers qui paient le plus gros de la facture aux péages.

Ce projet ne résoudra pas les problèmes de mobilité, le trafic sera concentré vers un seul point d'entrée du périphérique toulousain lui-même quotidiennement encombré. Il se fera au détriment des aménagements nécessaires pour sécuriser les voies existantes qui seront utilisées par la majorité du trafic local voulant éviter le péage. Il favorisera l'étalement urbain et la pression foncière. Il est discriminant au regard des usagers par son caractère payant, surtout pour les trajets domicile-travail.

La CGT est pour :

- un aménagement routier de la RN126 en 2X2 voies raisonné, gratuit, prenant en compte la sécurité des usagers, le respect des zones traversées, les besoins en déplacement des populations, et le développement économique.
- un développement des transports collectifs concertés entre la région, le département, la communauté d'agglomération toulousaine et l'état.

L'option de faire appel à un groupe privé (VINCI et sa filiale autoroutière ASF) sera préjudiciable aux usagers et bien sûr, favorable aux actionnaires.

En soutenant un tel projet, les élus locaux cherchent des solutions trompe-l'oeil pour satisfaire les populations. Mais pour la CGT, celles-ci ont la faiblesse d'aller complètement dans le sens souhaité par l'état (privatisations et abandon du service public gratuit de la route).

Il est important de souligner les effets induits du coût des transports qui ne cessent d'augmenter dans le budget des ménages (coût du carburant, péages, taxe carbone, ...) et ses conséquences dans le pouvoir d'achat. Il est à noter que pour un salarié effectuant le trajet Castres / Toulouse dans le cadre d'une concession autoroutière, il lui en coûtera au minimum $7\text{€} \times 2 = 14\text{€}$ (soit environ 92 francs) par jour.

Par contre les entreprises, les professions libérales, récupèrent la TVA sur les péages et les carburants.

Le principe d'égalité d'accès au service public n'est pas respecté (ex : un usager empruntant la RN 124 Auch / Toulouse aménagée en 2X2 voies bénéficiera de la gratuité)

La CGT considère que de tels travaux doivent être réalisés par l'État qui a la charge de cet itinéraire, avant tout, dans l'intérêt des populations, alliant le développement économique départemental et régional, ainsi que la dimension nationale.

Toulouse, le 19 janvier 2010